

Madame, Monsieur,

Le 16 mai, au lendemain de l'ouverture de la phase d'admission, les équipes de Parcoursup ont procédé aux vérifications quotidiennes d'usage. Au cours de ces vérifications, elles ont été alertées par des taux anormalement élevés de propositions d'admission formulées par certaines formations par rapport à leur capacité d'accueil. Cela concerne près de 400 formations sur les 14 500 formations proposées, soit environ 2% du nombre total de formations.

Il a donc été décidé de réinitialiser sans délai le dossier des candidats qui avaient reçu une proposition d'admission de la part de l'une de ces formations, afin de le faire correspondre à la réalité des capacités d'accueil.

La situation des candidats ayant formulé des vœux dans les formations concernées, soit la très grande majorité d'entre eux, a ainsi été actualisée :

- - les candidats concernés peuvent avoir à nouveau reçu des propositions d'admission dans ces formations. Ces propositions sont désormais conformes aux capacités d'accueil de ces formations ;
- - ils peuvent avoir été placés sur liste d'attente, dans le respect du classement qui avait été établi par les formations.
- - Les propositions d'admission dans d'autres formations, qui avaient été préalablement refusées par ces candidats, vont être réactivées, afin qu'aucun choix n'ait été faussé.

Les candidats n'ayant pas formulé de vœux pour l'une de ces formations ne sont pas concernés : leur situation n'a fait l'objet d'aucune modification.

L'ensemble des opérations réalisées a permis de garantir qu'aucune distorsion de traitement des candidatures ne soit advenue. La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur peut ainsi poursuivre son cours normal : les candidats recevront bien de nouvelles propositions d'admission. L'actualisation des dossiers (envoi des propositions d'admission et mises à jour des listes d'attente) est aujourd'hui exceptionnellement décalée à la mi-journée.

Dans votre établissement, certains lycéens peuvent être concernés. Deux cas de figure peuvent se présenter :

1. En ce qui concerne les élèves qui avaient reçu une proposition d'admission de la part de l'une de ces formations :

Ceux dont le rang de classement est favorable recevront une nouvelle proposition d'admission à la mi-journée qu'ils devront accepter ou refuser avant le 21 mai 23h59 (heure de Paris).

Dans les autres cas, la proposition d'admission qui leur a été faite par erreur et que certains ont déjà acceptée, a été rétablie en « vœu en attente ». Ils pourront consulter leur position dans la liste d'attente qui va évoluer en fonction des places qui vont se libérer.

Par ailleurs, pour les élèves qui avaient renoncé à une proposition d'admission ou à des vœux en attente, ceux-ci seront rétablis dans le respect de leur position dans la liste d'attente.

2. En ce qui concerne les élèves qui étaient en attente pour ces formations, leur position dans la liste d'attente a été rétablie selon l'ordre dans lequel ils ont été classés par les formations. Elle sera en conséquence moins favorable pour le moment.

**Tous les candidats concernés ont vu donc leur dossier réinitialisé ce matin et reçu une information dans leur messagerie personnelle et leur messagerie Parcoursup leur expliquant leur situation.**

Un accompagnement de ces élèves et de leur famille est indispensable. Votre rôle ainsi que celui des professeurs principaux est essentiel pour les rassurer et leur rappeler que la phase d'admission fonctionne en continu jusqu'au 19 juillet. Il est également important de leur préciser que l'équité de traitement des candidats est garantie grâce à cette opération.

La procédure poursuit son cours normal : les candidats dont la proposition a été rétablie en vœu en attente verront leur position évoluer au fur et à mesure que d'autres candidats renoncent à des propositions d'admission ou à des vœux en attente. De nouvelles propositions d'admission seront donc envoyées par ces mêmes formations tout au long de la phase d'admission.

Nous restons mobilisés, en particulier les SAIO, pour vous accompagner et vous apporter toutes les éclairages dont vous avez besoin.

Les équipes de Parcoursup chargées d'accompagner les candidats sont disponibles pour répondre à leurs questions à tout moment via le numéro vert, la rubrique « contact » et comptes sociaux Parcoursup.

Un communiqué de presse sera envoyé dans le courant de la matinée aux médias.

Nous vous remercions ainsi que vos équipes pour votre vigilance et toute l'attention que vous voudrez bien apporter aux élèves et aux familles concernées dans votre établissement.

Nicolas Castoldi

Directeur du cabinet de Frédérique VIDAL

Christophe Kerrero

Directeur du cabinet de Jean-Michel BLANQUER